d'administration d'une compagnie. Les autres ministres ont toutefois, avant d'entrer dans le cabinet, abandonné les postes qu'ils détenaient dans les banques et les autres compagnies. Je me demande s'il est mieux de demeurer membre de conseils d'administration et le faire savoir à quiconque, ou de démissionner de ces mêmes postes. Puis il y a des ministres qui ne nous apprennent que par des publications britanniques qu'ils sont membres de tels ou tels conseils d'administration. C'est une troisième catégorie. Le premier ministre peut-il me dire quelle attitude prend le Gouvernement à l'égard des ministres qui sont membres de conseils d'administrations, de compagnies d'assurances, et le reste?

M. COLDWELL: J'espérais pouvoir discuter la nomination du ministre et l'établissement du ministère quand la Chambre sera saisie du projet de loi; notre tâche en serait plus facile, nous saurions mieux ce que signifie au juste la mesure et nous pourrions l'étudier plus intelligemment. Je n'ai pas l'intention, pour l'heure, de m'étendre longuement sur la question. La guerre n'est pas gagnée, j'en conviens, et nous devons mettre tout en œuvre pour assurer la victoire, mais la nécessité de hâter le plus possible l'élaboration de nos projets de reconstruction me semble tout aussi impérieuse. Je soutiens encore aujourd'hui, comme je le fais depuis le début de la guerre, qu'il ne faut pas séparer nos travaux relatifs à la poursuite de la guerre de ceux qui doivent servir de base à la reconstruction.

Le premier ministre a fait cet après-midi un très bref exposé du problème. Il a signalé à la Chambre qu'il faudra bien un jour trouver à peu près deux millions d'emplois pour ceux qui travaillent aujourd'hui dans l'industrie ou qui servent dans les divers services des forces armées. J'approuve la nomination d'un ministre de la Reconstruction, mais je crois que nous ne devons pas nous contenter de nommer un ministre. Je ne saisis pas très bien quelles seront les fonctions de ce ministre et ne serai probablement pas fixé là-dessus avant de lire le projet de loi. Il ne me semble pas, cependant, qu'il y ait lieu de rechercher la coordination des ministères établis, mais plutôt de nous rendre compte de la nature des ressources dont nous disposons et des possibilités d'en tirer parti dans l'après-guerre. Il est bien beau de dire comme l'honorable député d'York-Sunbury: "Il nous faut gagner la guerre et d'ici là ces autres questions peuvent attendre". La guerre n'est pas gagnée, mais aucun problème ne préoccupe davantage sans doute les jeunes hommes et jeunes femmes de nos forces armées que celui du sort qui leur est réservé à l'issue du conflit. Hier,

dans le train qui me ramenait à Ottawa, j'ai causé avec deux ou trois personnes dans le wagon Pullman. Je ne portais pas attention à un jeune homme assis du côté opposé, mais tout à coup il intervint dans la conversation. Il nous avait entendu parler de la guerre et de plans relatifs à l'après-guerre. C'était un jeune aviateur et voici ce qu'il dit: "Comme des millions d'autres jeunes gens je me demande ce qu'il adviendra de moi une fois la guerre finie, si j'en reviens." Il est fort bien de dire qu'il nous faut tout d'abord gagner la guerre, mais nous devrions élaborer des plans suffisants afin que les gens qui sortiront des usines de guerre ou des cadres des forces armées n'aient pas à faire la queue pour obtenir un maigre repas, ni à demander des secours ou à remplir des emplois improductifs. Le peuple canadien s'attend que le Gouvernement actuel et la Chambre étudient ces questions maintenant afin d'être bien prêts le moment venu.

Personne ne pourra plus jamais invoquer le prétexte que le Canada est incapable de subvenir aux besoins de ses habitants. On n'osera plus jamais prétendre qu'il n'y a pas d'argent pour fournir les choses essentielles à la vie et assurer un niveau de vie raisonnable à tout le monde de chez nous. Nous avons démontré au cours de la présente guerre, même en tenant compte du genre de préparations que nous avons faites,-on a procédé à la bonne franquette,-ce que nous pourrions faire en temps de paix. L'on devrait commencer par demander au ministre de la Reconstruction de faire un relevé complet de toutes nos ressources, tant humaines que matérielles, de préparer des plans en vue de l'utilisation de nos ressources matérielles et humaines et du travail de deux millions de personnes à la fin de la guerre. Nous pouvons y réussir, je crois, si nous sommes résolus d'élaborer, d'adopter et d'exécuter un plan national de longue portée en vue de la conservation et de l'exploitation des ressources naturelles de notre pays. Il ne s'ensuit pas que la chose soit possible sans que nous examinions un peu certains problèmes extérieurs du commerce et autres, mais je crois que ces problèmes se peuvent résoudre grâce à des accords appropriés avec ceux qui consentiront à faire des échanges commerciaux avec nous tout comme nous sommes prêts nous-mêmes à en faire avec eux.

M. MARTIN: Une bonne partie de cela a déjà été accomplie.

M. COLDWELL: Je ne m'en suis pas beaucoup aperçu. On nous répète sans cesse que la chose a été faite, mais j'aimerais en voir des preuves tangibles. J'arrive de l'Ouest où j'ai